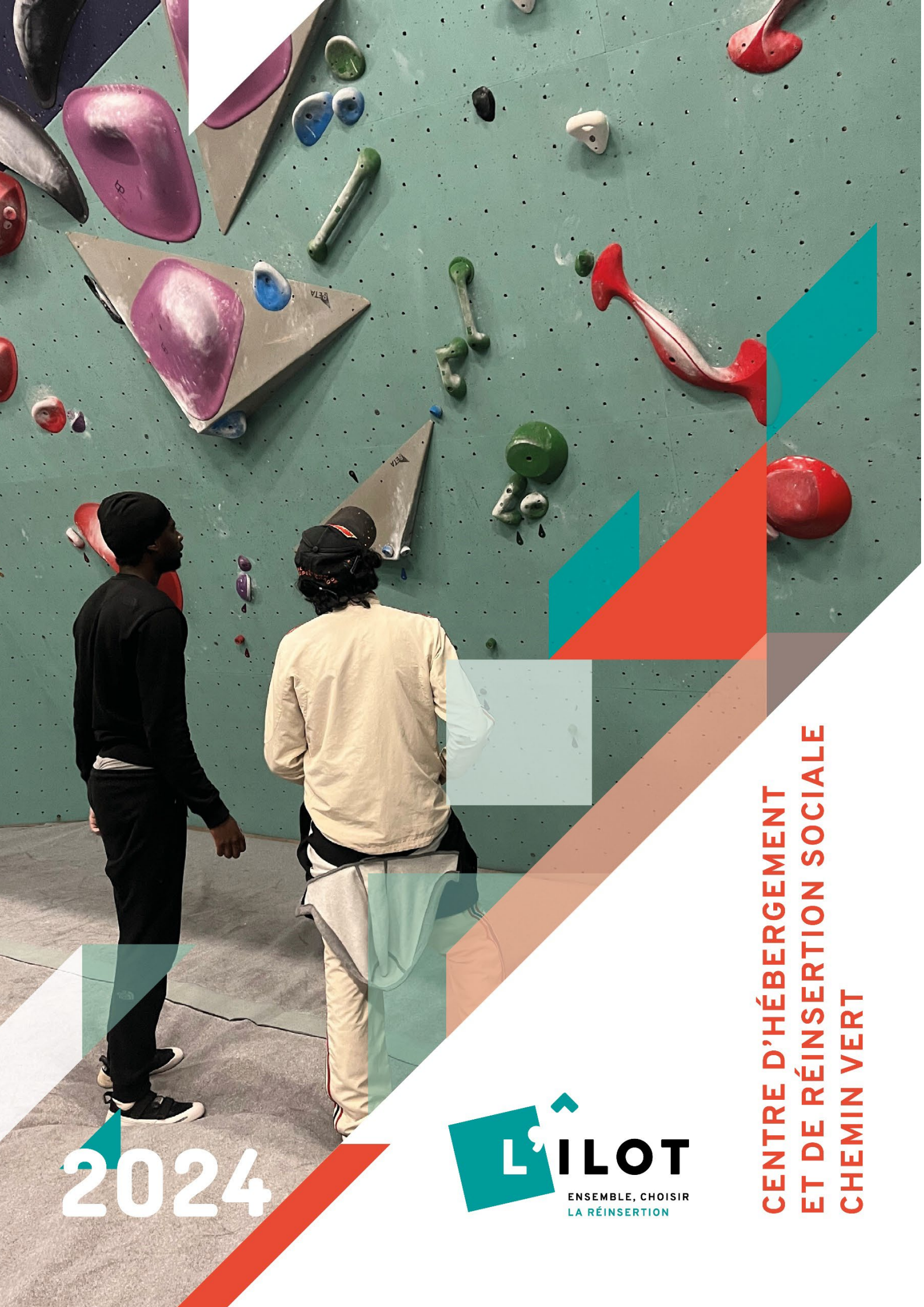

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE CHEMIN VERT

L'ÎLOT

ENSEMBLE, CHOISIR LA RÉINSERTION

2024

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur le plan personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.
La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE 4

L'ÉTABLISSEMENT 6
1. BIEN PLUS QU'UN HÉBERGEMENT 6
2. ÉQUIPE 6
3. CHEMIN VERT EN QUELQUES CHIFFRES 7
4. MOYENS FINANCIERS 7

LE PARCOURS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024 8
1. LES PROFILS : LA CONFIRMATION DES TENDANCES 8
2. PROFILS DES NOUVEAUX RESIDENTS EN 2024 10
3. LES SITUATIONS DES PERSONNES SORTIES EN 2024 11

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE 14
1. DYNAMIQUE ENTRE SERVICES 14
2. PRÉPARATION DES CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIAL CHEMIN VERT ET VAL-DE-MARNE : UNE FEUILLE DE ROUTE SUR CINQ ANS 15
3. LA PARTICIPATION AU TOUR DE FRANCE DES PLACEMENTS EXTÉRIEUR 23
4. UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE 24
5. L'INSCRIPTION DANS LA DÉMARCHE QUALITÉ ET L'ÉVALUATION 24

PERSPECTIVES 2025 28

MERCI À NOS PARTENAIRES 29

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

"Peu importe ce qui nous tombe dessus, nous continuons à avancer. C'est la seule façon de garder les routes dégagées. » – Greg Kincaid

En 2024, le Centre d'hébergement et de réinsertion social (CHRS) Chemin Vert présente une activité soutenue sur le modèle de l'année précédente. Il fait partie des deux CHRS parisiens, à accueillir en hébergement collectif 100 % d'hommes isolés ayant connu un parcours carcéral. En 2024, nous avons accueilli 88 hommes isolés de 18 à 65 ans sous main de justice, dont 34 nouvelles admissions, soit 5 de moins que l'année dernière.
Le taux de renouvellement d'un peu plus d'un tiers des résidents reste modeste, car peu d'entre eux arrivent à accéder à une proposition d'orientation vers un logement autre que notre centre d'hébergement. Outre les profils des publics, comme nous le verrons, le cumul de problématiques, notamment de santé et d'addiction, complexifie les orientations vers un logement autonome, encore plus lors de la période des Jeux Olympiques. Aussi de nouveaux axes ont été explorés afin d'orienter vers des hébergements ou logements adaptés ou intermédiaires.

La première tranche des travaux de réhabilitation du Centre d'hébergement et de réinsertion social Chemin Vert, avec plus de 20 mois de retard et une livraison tant espérée en 2024 ne s'est malheureusement pas concrétisée. Les trente-cinq nouveaux studios étaient prévus 2023. Cela a bien sûr eu un impact sur la qualité d'accueil et d'accompagnement, et mit à rude épreuve les équipes. A la crise des métiers sur social, s'ajoutent les conditions d'exercice des professionnels, le contexte ne favorise pas les recrutements, d'où une vacance de poste, et l'emploi d'intérimaires.

L'année 2024, est aussi marquée par le départ à la retraite de Véronique Castelain, qui a, durant cinq années dirigé l'établissement, avec détermination, courage, et surmonté de nombreuses épreuves : crise du Covid, travaux, etc. Au nom de l'association, nous tenions à la remercier pour ses engagements et le soutien qu'elle a apportés à son équipe, toujours dans l'esprit de l'Îlot, pour maintenir la qualité de nos services auprès des plus exclus. Remplacer un responsable est aussi l'occasion de questionner nos attentes, dans le cadre de l'évolution des politiques publiques ce qui demande du temps. Nous aurons l'occasion de faire un éclairage sur l'intervention de Véronique Castelain, lors de la promotion de la journée nationale du « Tour de France des Placements Extérieurs ».

En plus d'une activité déjà chargée, la préparation des Contrats pluriannuels d'objectifs et moyens (CPOM) interdépartemental pour les Centres d'hébergement et de réinsertion social (CHRS) de Fontenay-sous-Bois et Paris, a demandé aussi, une mobilisation importante en termes de diagnostic sur plusieurs années. De même, comme tous les établissements médico-sociaux, le CHRS Chemin Vert

va être soumis à une évaluation externe en 2025, repoussée plusieurs fois du fait des travaux. Nous remercions à ce titre nos interlocuteurs à la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) de Paris, qui ont su être à l'écoute. Sous le pilotage d'une consultante de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), l'équipe a commencé une réflexion autour de l'écriture du nouveau projet d'établissement qui sera mis en œuvre avec le nouveau Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), en 2025.

Malgré, tout cela, nous avons maintenu notre capacité d'accueil de soixante places, sur trois sites : 30 places en chambres individuelles sur le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, avenue de la République à Paris. Les trente autres places se répartissent en 15 places en studettes avec sanitaires partagés à Vincennes et 15 places en appartements partagés à Aubervilliers.

Encore une fois, l'ensemble des professionnels du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Chemin Vert a su se mobiliser et s'adapter parfois à des turbulences. Nous les remercions et nous espérons que l'année 2025 va apporter les nouvelles conditions de travail sous une nouvelle direction pour de beaux projets d'inclusion et de lutte contre la récidive.

L'ÉTABLISSEMENT

1. Bien plus qu'un hébergement

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Chemin Vert héberge et accompagne des hommes sous-main de justice et/ou sortants de prison vers un projet de réinsertion sociale et professionnelle. L'équipe socio-éducative propose un accompagnement personnalisé pour aider la personne à retrouver une place positive et apaisée dans la société.

A leur arrivée au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, les résidents sont psychologiquement marqués par leur incarcération à des degrés divers (perte de confiance en soi, dépression, peur de la foule et des transports, etc.). Certaines personnes peuvent rester plusieurs semaines dans leur chambre, dans le noir et ne sortir que pour de rares occasions. D'autres replongent rapidement dans une addiction à l'alcool et aux produits. Toute démarche leur apparait alors comme insurmontable.

D'une façon générale, accompagner le résident à son arrivée au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale à surmonter cette période de transition et à retrouver des repères dans un monde qui a changé lors de la période d'incarcération, est une étape essentielle dans le parcours d'insertion. A son rythme, le résident va se saisir du cadre d'accueil et d'accompagnement, et des repères qu'il lui offre pour définir un projet.

2. Équipe

L'équipe se compose de 17 professionnels, dont certains sont mutualisés :

- ✓ **un responsable du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (1 ETP), en cours de recrutement,** gère le centre dans toutes les dimensions opérationnelles (administratives, RH, socioéducatives) ;
- ✓ **un coordinateur social appuie l'équipe socio-éducative notamment pour la médiation entre les résidents et les professionnels,** ce poste est occupé par un éducateur spécialisé reconnu pour son expérience ;
- ✓ **trois travailleurs sociaux (4 ETP)** accompagnent les résidents vers un projet d'insertion sociale et professionnelle, le contexte de recrutement 2024 a été complexe et l'équipe reste à s'étoffer encore à ce jour ;
- ✓ **un Conseiller d'insertion professionnel (CIP) à 0,2 ETP,** reçoit une fois par semaine les résidents en recherche de formation ou d'emploi ;

- ✓ **trois agents d'accueil, dont un poste mutualisé avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Val-de-Marne de Fontenay-sous-Bois,** ont pour mission la gestion des aspects de la vie quotidienne des résidents et participent à la médiation, ils vérifient les horaires des résidents qui ont une mesure de Placement extérieur (PE) ;
- ✓ **les agentes d'entretien (2 ETP)** assurent la propreté des espaces communs (couloirs, escaliers, salle polyvalente, sanitaires et douches) dans les bâtiments de Chemin Vert, de Vincennes et des bureaux de l'équipe ;
- ✓ **l'ouvrier polyvalent (1 ETP**) entretient le bâtiment (peinture des chambres, problème de fuite d'eau, de sanitaires, de punaises de lit, …), il est présent lors des interventions de maintenance (sociétés DEKRA, l'Union technologique du bâtiment (UTB), …), la fonction est mutualisée avec le CHRS Val-de-Marne, les Ateliers qualification-insertion d'Île-de-France et le siège ;
- ✓ **les surveillants de nuit (4 ETP)** veillent à la sécurité de l'établissement ; dont 2 postes réservés pour le site temporaire de Vincennes, ils alertent l'astreinte du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Paris en cas de manquement d'horaires d'un résident avec une mesure de Placement extérieur (PE).

3. Chemin Vert en quelques chiffres

- ✓ taux occupation : 91 % ;
- ✓ durée moyenne de séjour des sortants : 20 mois ;
- ✓ taux de jours réalisés d'accueil en placement extérieur : + 41,32 % ;
- ✓ taux de jours réalisés d'accueil de personnes en DDSE : - 28,3 %.

4. Moyens financiers

Les charges d'exploitation représentent 1 439 280 €, qui se répartissent entre :

- ✓ les frais de personnel : 54,9 % ;
- ✓ les achats/fluides : 12,7 % ;
- ✓ les locations immobilières et les services extérieurs : 21,2 % ;
- ✓ les amortissements : 2,1 % ;
- ✓ les autres charges et taxes : 9,2 %.

Pour couvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à 3 sources de financement :

- ✓ subventions publiques : 87 % ;
- ✓ participation des personnes : 6 % ;
- ✓ placement extérieur – DDSE : 6 % ;
- ✓ fonds propres, dons et autres produits : 1 %.

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024

1. Les profils : la confirmation des tendances

a. Résidents accueillis : une légère hausse de la moyenne d'âge

Le CHRS Chemin Vert a accueilli **au total 88 hommes isolés**, contre 89 l'année 2023.
Tous ces hommes ont en commun d'avoir connu un parcours d'errance et d'incarcération. 10 places sont affectées à l'accueil de personnes qui doivent effectuer un aménagement de peine : Placement extérieur (PE) ou Détention à domicile sur surveillance électronique (DDSE) orientées par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Paris (milieu ouvert et prison La Santé), la Maison centrale de Poissy, la Maison d'arrêt de Fresne.
Cinquante places sont réservées aux Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO). La plateforme oriente des candidatures de personnes sous main de justice en errance ou sortant d'incarcération sans solution d'hébergement. Lorsqu'une décision de justice s'oppose à une mesure d'aménagement de peine programmée, les orientations du SIAO sont priorisées.

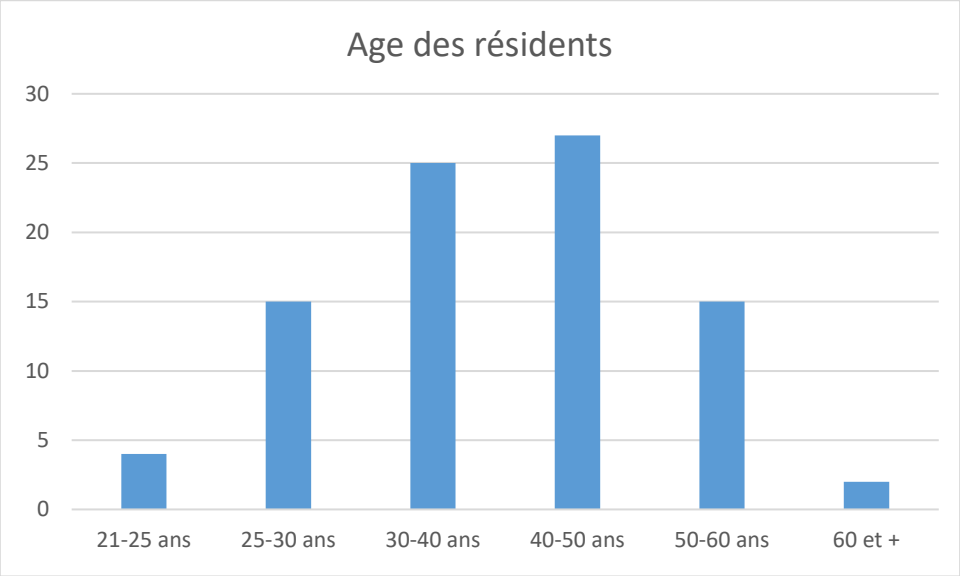

La moyenne d'âge est 42 ans, soit 2 points supérieurs à l'année précédente. Notons la présence de 2 personnes âgées de plus de 60 ans, sorties d'incarcération sans autre solution qu'un hébergement.

b. Santé à l'entrée au regard du public accueillis : une dégradation amplifiée

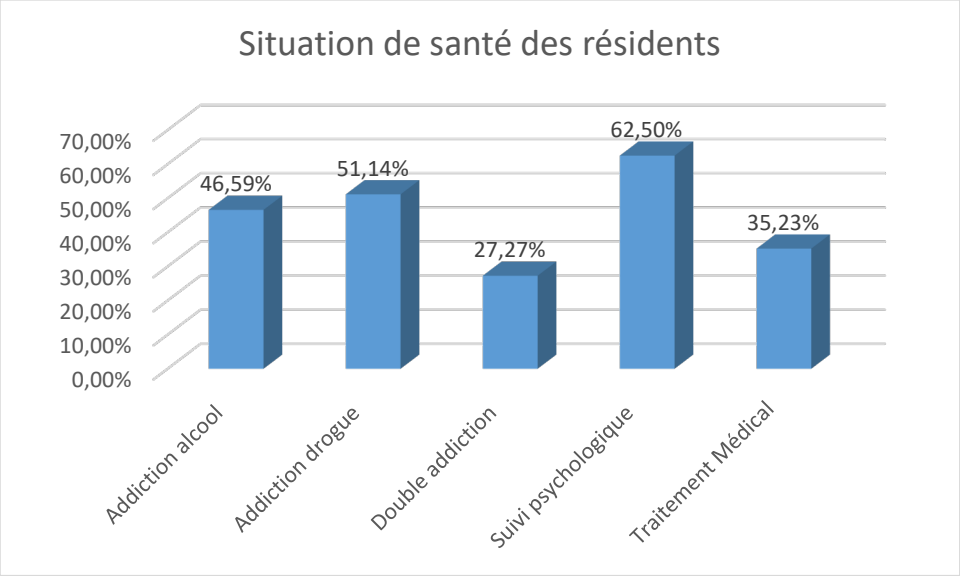

Les données de 2023, faisaient déjà paraître les fragilités de santé résidents, lors de leur admission : 45 % des résidents avaient une addiction à l'alcool et 53 % une addiction aux stupéfiants.

L'année 2024, renforce cette tendance avec une grande dégradation de la situation de santé pour l'ensemble. A noter que 62,5 % des personnes ont un suivi psychologique, dont 35,23 % ont un traitement, tandis que près de la moitié, s'y soustrait. Parmi ces personnes, pour beaucoup, il s'agit d'un déni de la maladie ou de personnes ne supportant pas les traitements proposés. Dès lors, ceci se traduit par des comportements inadaptés, voire violents, qui mettent en difficultés l'équipe des professionnels, mais aussi les autres résidents et nous obligent à des fins de prise en charge.

Durant les travaux, l'hébergement en diffus à Aubervilliers et à Vincennes est maintenu or l'hébergement en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) est contenant pour les plus fragiles. Dès lors, pour les situations les plus complexes, effectuer une mobilité vers le diffus est une réflexion mûrement réfléchie, tant elle peut avoir un impact sur l'observance médicale.

c. Nos partenariats de soins

Le CHRS bénéficie de **partenariats avec des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)**, notamment les Centres Pierre Nicole, Nova Dona, Aurore 75 rue du Sénégal et Aurore EGO pour orienter ces personnes vers un centre d'addictologie. Mais force est de constater que ces centres de soins sont saturés et n'ont pas la capacité de répondre à toutes les sollicitations du CHRS. A cela se rajoute le fait que bien souvent, l'addiction est si forte qu'elle limite voire abolit

tout le pouvoir d'agir de la personne. Enfin, concernant les orientations vers des centres spécialisés, il est souvent complexe d'identifier ce qui relève d'une question de santé mentale à celle d'un problème d'addiction. L'addiction pouvant être une réponse de la personne à un problème psychologique ou psychiatrique.

Le Centre médico-psychologique (CMP République) : toutes les 8 semaines, l'équipe du CMP rencontre les travailleurs sociaux pour une réunion de synthèse. La réunion permet d'échanger autour de situations des personnes hébergées qui ont un suivi psychologique au CMP, dans le respect du secret médical.

L'Unité de soins psychiatriques de particulière intensité et d'intervention de crise (USPPIIC) : depuis 2022, l'équipe entretient des contacts avec L'USPPIIC pour des évaluations de situations concernant des résidents qui montrent des signes alarmants d'agitation.

Le Centre d'accueil psychiatrique (CAP) Bastille : tout résident qui évoque des tendances suicidaires ou qui a absorbé un cocktail d'alcool et de valium est systématiquement orienté vers le CAP Bastille. La fluidité entre le CHRS et le CAP est très sécurisant pour l'équipe, souvent démunie par rapport à la détresse profonde de certains résidents et est bien sur déterminante pour la personne.

2. Profils des nouveaux résidents en 2024

a. L'hébergement avant le CHRS : la détention

Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) a accueilli 34 nouveaux résidents tout au long de l'année 2024, soit 5 personnes de moins que l'année précédente. Avant leur admission 88 % des personnes étaient en détention soit en sortie directe, soit avec un parcours d'errance.

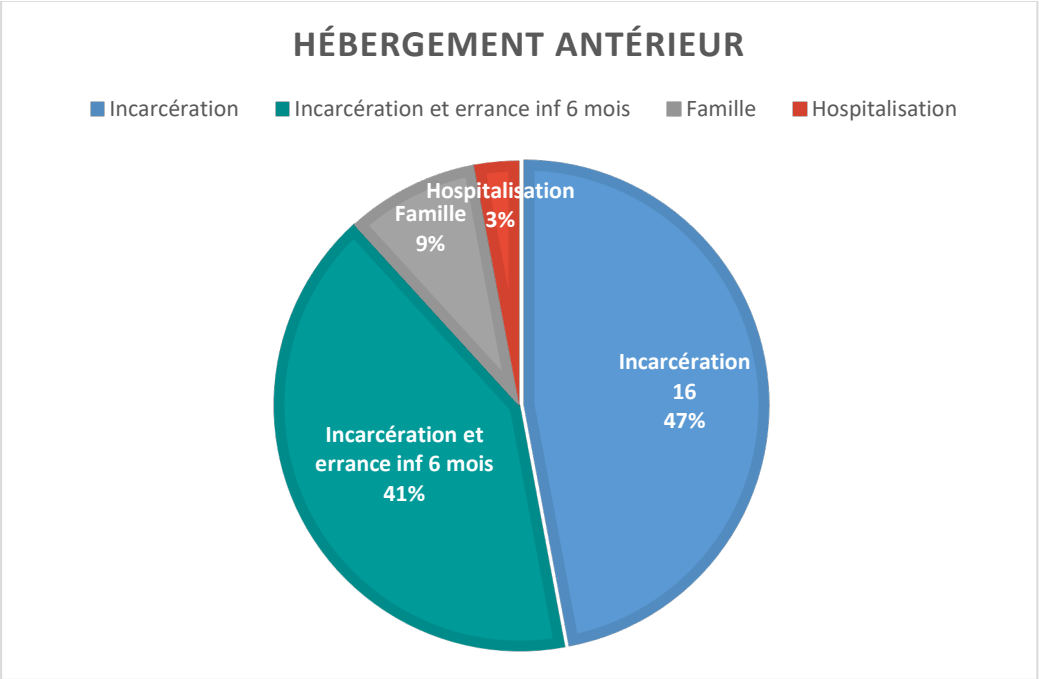

b. Ressources à l'entrée : 53 % sans ressource

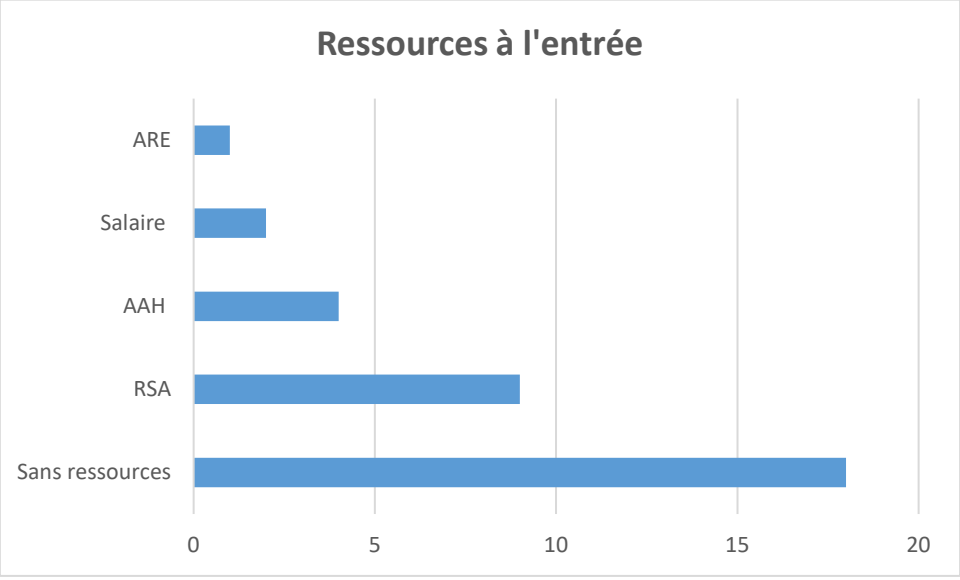

Les résidents arrivent le plus souvent très démunis. A l'admission, un kit accueil se composant de la literie et du nécessaire de toilette est fourni. Le CHRS offre deux repas par jour, petit déjeuner et dîner. Le dîner est consistant et est livré tous les jours. Le réchauffage et la distribution des repas se font par les agents d'accueil. C'est aussi l'occasion d'échanger sur les difficultés du moment ou de prendre des nouvelles de chacun afin de les partager si besoins avec l'équipe des travailleurs sociaux.

Durant les deux premiers mois après l'admission, le travail social va consister à accompagner le résident à l'ouverture des droits sociaux : Revenu de solidarité active (RSA), inscription à France Travail, carte de santé, etc.

c. Niveau scolaire et situation professionnelle

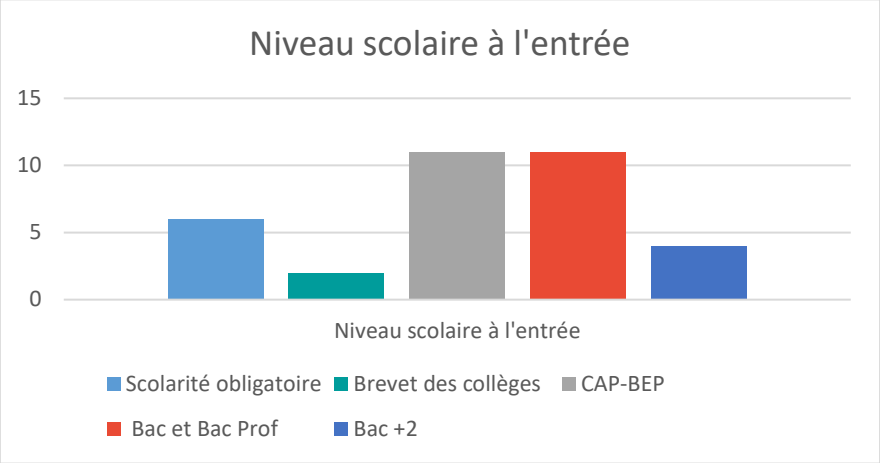

Sur l'ensemble des résidents, 56 % n'ont pas le niveau baccalauréat général ou professionnel. Le parcours carcéral en Maison d'Arrêt réservée aux courtes peines (moins de 5 ans), impacte lourdement, car il ne permet pas ou peu de démarche d'insertion. La situation professionnelle à la sortie d'incarcération en est une autre l'illustration.

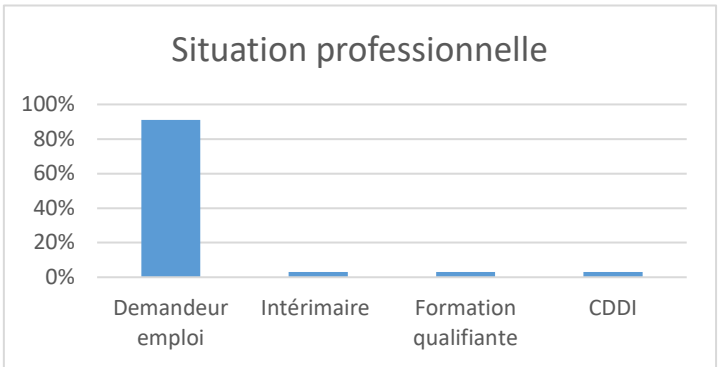

ILLUSTRATION

Le travail est-il une corvée, une nécessité ou un levier de transformation ? Tout dépend de la situation de chacun.

Prenons l'exemple de Monsieur D. 56 ans, arrivé au CHRS en 2022. Il a un lourd passé judiciaire marqué par le grand banditisme et le trafic de stupéfiants. Son parcours, jalonné de braquages violents et d'affrontements avec les forces de l'ordre, ne lui avait jamais laissé l'opportunité d'exercer une activité professionnelle légale.

Pourtant, derrière cette trajectoire chaotique, un point sensible subsistait : sa fille adolescente, élevée par son frère en raison de son incapacité à assumer son rôle de père. Chaque fois qu'il en parlait, une émotion particulière transparaissait.

C'est sur cette sensibilité que nous avons choisi de nous appuyer pour l'aider à amorcer un changement. Contre toute attente, cela a fonctionné. Un climat de confiance s'est progressivement installé. Sans jugement, en l'écoutant parler de son passé et de sa vie actuelle, nous avons mis en lumière ses qualités humaines et valorisé son parcours dans son curriculum vitae. La pédagogie du CV s'est révélée être un véritable outil de réconciliation avec lui-même.

Dans le cadre de son suivi, nous avons utilisé un outil de l'Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP) pour l'aider à hiérarchiser ses priorités. Parmi ces outils, le photomontage a été un excellent moyen de communication, lui permettant de visualiser son évolution. Nous avons également fait le lien entre nos premiers échanges et les plus récents, afin d'objectiver ses progrès.

Un élément clé de son accompagnement a été la revalorisation du travail dans son parcours de réinsertion. Bien que toujours sous surveillance électronique, il a accepté des rendez-vous réguliers, matin et après-midi, pour tester sa capacité à maintenir un rythme professionnel. Ensemble, nous avons défini un projet réaliste, prenant en compte ses freins et ses leviers, et avons sollicité des employeurs susceptibles d'être sensibles à son profil.

Très vite, un premier entretien a été décroché. Pour l'aider à se préparer, nous avons organisé une simulation afin qu'il puisse se sentir plus à l'aise. Notre partenaire « la Cravate solidaire » a contribué de son côté à une simulation d'entretien ainsi que l'association intermédiaire REAGIR. Le jour venu, nous nous sommes assurés qu'il s'y rende. Pour la première fois depuis des années, Monsieur D. a franchi la porte d'un employeur.

Quelques jours plus tard, il est revenu nous voir, sourire aux lèvres, un contrat à la main : un CDDI de six mois à raison de 26 heures par semaine. Une semaine après son embauche, il nous confiait avec émotion que c'était la première fois qu'il se sentait respecté et valorisé dans un cadre professionnel.

Cette implication dans son parcours de réinsertion ne passa pas inaperçue. Il fut même félicité par le juge d'application des peines pour ses efforts et sa détermination. Cet exemple illustre combien le travail peut être bien plus qu'une nécessité : il peut devenir un véritable moteur de transformation et de reconstruction personnelle.

Abblaye et Pascal F (coordinateur social et éducateur spécialisé)

d. Situation des résidents à l'entrée au regard de la justice

Comme nous l'avons évoqué, 88 % des résidents ont connu la détention dans les 19 % sont sous-main de justice et 8 % sortent directement d'incarcération libres de toute mesure de justice.

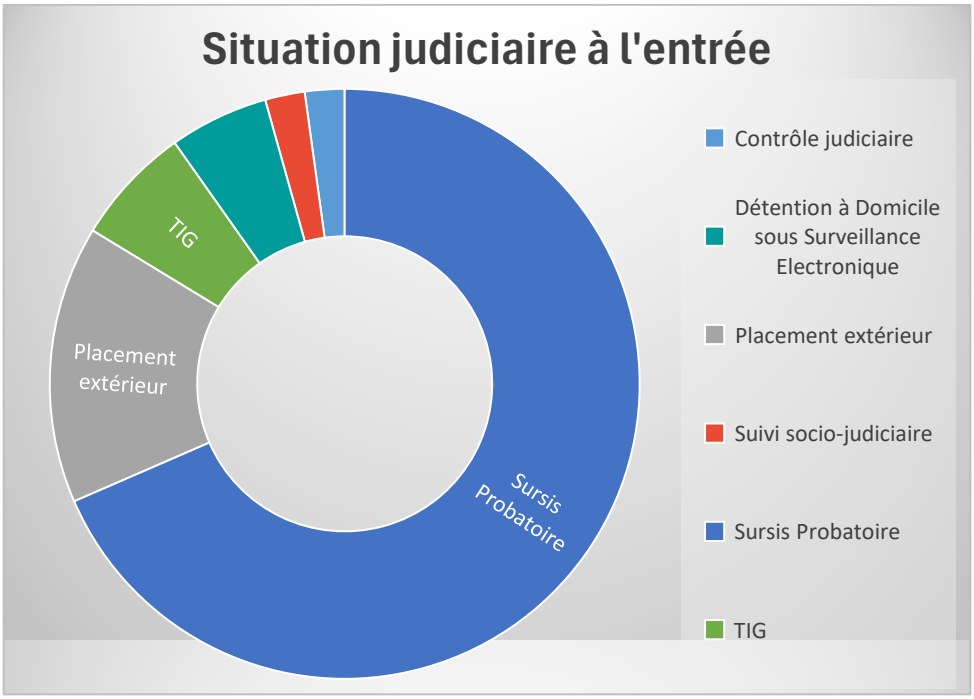

- ✓ à leur admission 63 % des 88 résidents présents en 2024 l'ont été avec un sursis probatoire (ex Sursis de mise à l'épreuve (SME)), ce qui dès lors permet en dehors de la détention d'accompagner l'insertion ;
- ✓ la situation d'aménagement de peine, de Placements extérieur (PE) et de Détentions à domicile sous surveillance électronique (DDSE) est le second motif d'admission, soit 19 % au total. L'aménagement de peine est conditionné par notre accueil en CHRS et va s'appuyer sur un projet d'insertion en cours d'élaboration ;
- ✓ les sorties de détention libre sont minoritaires, mais en 3ème place ;
- ✓ et enfin, les personnes devant effectuer une peine de Travail d'intérêt général (TIG), par des mises à disposition d'heures en milieu associatif ou public, afin d'éviter la détention.

À noter que l'établissement accueille des résidents qui ont une mesure de Placement à l'extérieur pour la cinquième année consécutive. Le nombre de mesure de Placement l'extérieur est en légère augmentation par rapport à l'année précédente, nous appuyons cette mesure qui est un des chemins sécurisés pour une réinsertion réussie.

Aménagement de peine à leur arrivée au CHRS	
Semi-liberté	0
DDSE	5
Liberté conditionnelle	0
Placement à l'extérieur	13
Peine alternative	
Sursis mise à l'épreuve	56
TIG	3
Peine principale ou complémentaire en dehors de la prison	
Suivi socio-judiciaire	2
Dans l'attente d'un jugement	
Contrôle judiciaire	2
ARSE	0
Peine terminée à leur sortie d'incarcération	
A leur admission au CHRS	7
TOTAL	**88**

Afin d'appuyer l'efficience de l'accompagnement des publics sous-main de justice, d'anticiper des dysfonctionnements et d'éviter les fins de prises en charge « sèches », chaque trimestre à l'initiative de la Direction des Conseillers pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) de Paris, une réunion de synthèse permet de mieux travailler notre collaboration et de réguler les accompagnements.

3. Les situations des personnes sorties en 2024

a. Motifs de sortie : logement et départs volontaires

Au total 29 personnes sont sorties de l'établissement cette année au lieu des 32 l'année dernière. Il faut néanmoins prendre en compte le contexte des Jeux Olympiques, très particulier, avec une activité de mobilité quasi absente sur trois mois.

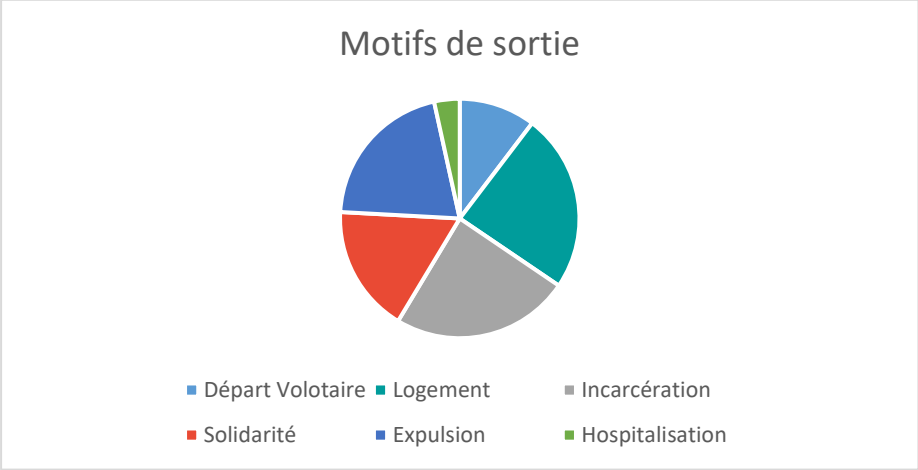

58 % des résidents sont sortis vers du logement ou en départ volontaire dans le cadre de solidarité de l'entourage. 24 % des personnes ont été réincarcérés, souvent pour des situations de non-respect du cadre de fonctionnement, avec des situations pouvant être violentes.
Notons que le partenariat avec Interface, un dispositif du Samu social de Paris qui vise à accompagner les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap, vers des logements adaptés, a appuyé une sortie en pension de famille.

b. Typologie du logement

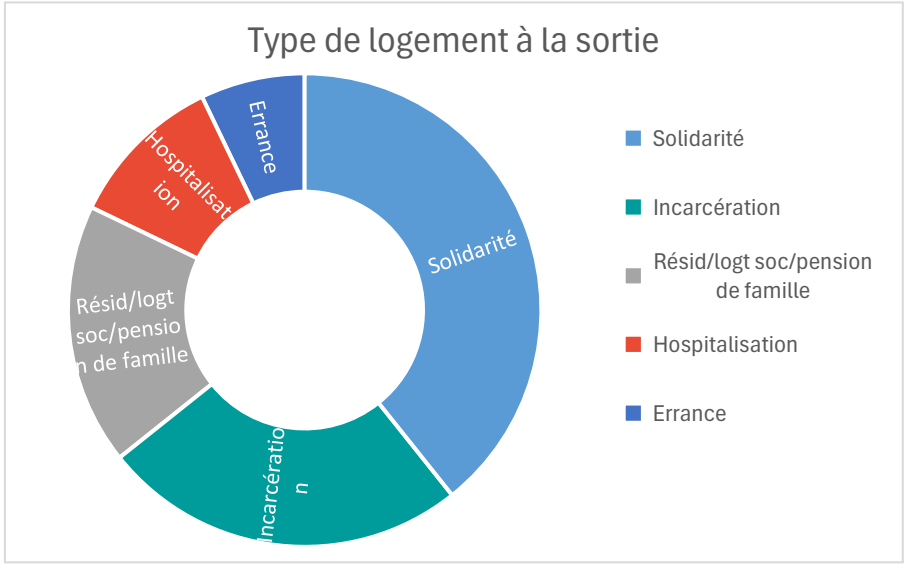

L'accès au logement social pérenne est à ce jour quasi impossible, il faut passer par une étape intermédiaire qui est la résidence sociale d'une durée de 18 mois, avec cependant l'avantage de rester à Paris. Dès lors, certains résidents, parce qu'ils ont des ressources, vont préférer s'appuyer sur leur entourage pour se loger en colocation souvent ou en famille.

c. Situation professionnelle à la sortie : en légère hausse.

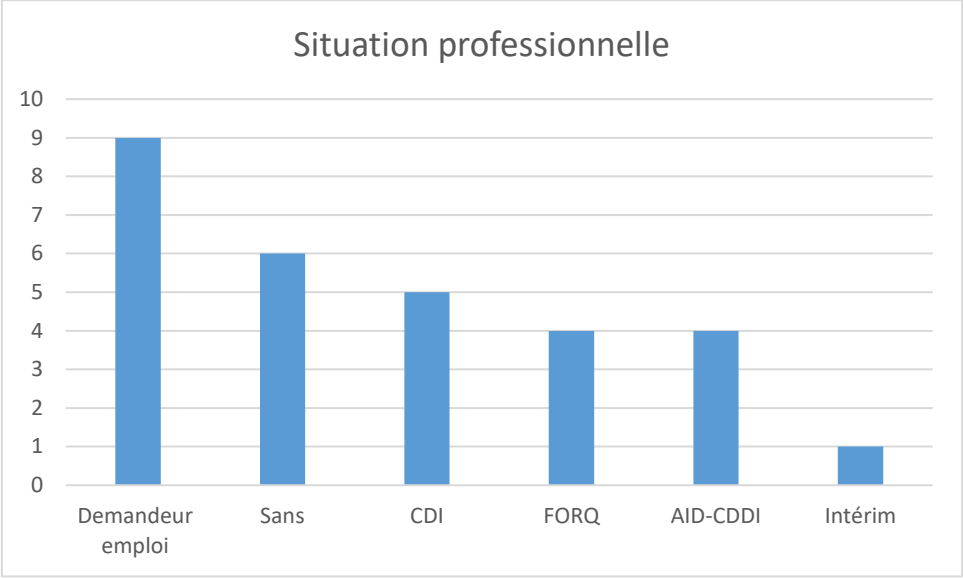

Cette donnée est légèrement supérieure à celle de l'année dernière 52 % des sortants en 2024 ont un emploi contre 50 %, en 2023. Outre, une conjoncture plus favorable, l'association l'Îlot a fait le choix d'appuyer les équipes en intégrant des temps de Conseiller d'insertion professionnel (CIP) dans les équipes. Nous avons aussi la chance que le CIP fasse partie de l'équipe des Atelier qualification insertion (AQI), où il est informé des emplois à pourvoir ou des formations qualifiantes. Sur orientations des travailleurs sociaux, les résidents sont amenés à le rencontrer pour passer des tests de français et aussi pour être accompagnés dans leur parcours de recherche d'emploi.

Ainsi 30 résidents ont été reçus individuellement par le CIP. Ceci a permis de mener 52 ateliers de rédaction de CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien.

- ✓ 24 personnes ont accédé à l'emploi ;
- ✓ 4 abandons pour raison de santé ;
- ✓ 2 abandons pour titre de séjour non renouvelé.

Si l'objectif est bien le retour à l'emploi, le chemin pour y parvenir va nécessiter de la patience, accepter l'échec et savoir se remobiliser, surtout lorsque les années de détention sont difficiles à effacer sur un CV.

L'Etoile dans la nuit,

Les années de prison avaient laissé des cicatrices tant physiques que morales. La galère après la sortie, les problèmes socio-économiques et administratives, la souffrance et la frustration avaient éteint tout espoir en lui. Il errait perdu dans un monde qui semblait l'avoir oublié. Puis, il y a eu sa venue dans notre Centre d'hébergement et de réinsertion social (CHRS) Chemin vert où il a trouvé une main tendue et une écoute attentive, des mots de réconfort. Lentement, la confiance s'est installée. Il a découvert qu'il n'était pas seul, qu'il existait des personnes qui croyaient en lui, en sa capacité à se relever.

Ensemble, nous avons travaillé sur son projet professionnel. Un parcours de réinsertion qualifiant, un contrat de travail, un salaire. Des étapes franchies une à une, avec patience et détermination et un travail d'équipe probant autour de lui, des freins à lever, afin de l'aider dans sa quête de stabilité et d'estime de soi. Il est allé jusqu'au bout de son parcours et a validé son premier diplôme, une victoire éclatante qui a ravivé sa fierté.

Parallèlement, un logement, un studio de 17 m2, un chez soi, un refuge, loin du Centre d'hébergement et de réinsertion social. A la fin de son parcours, Il nous a adressé un message de remerciement. Des mots simples, mais sincères qui disaient toute sa gratitude, toute son émotion.

Aujourd'hui, il travaille avec son diplôme d'employé polyvalent de restauration. Des missions temporaires certes, mais l'espoir d'un poste pérenne, d'une stabilité retrouvée. Il rêve d'une vie normale, une vie ou il pourra enfin s'épanouir.

Nous l'avons revu quelques temps plus tard, dans ses yeux, on ne voit plus le désespoir d'autrefois, mais une étincelle, une flamme qui brûle doucement. Il a retrouvé la confiance, la foi en l'avenir.

Ce récit est un témoignage de la résilience, de la capacité de l'être humain à se relever, même après les chutes les plus douloureuses. C'est aussi un hommage à ceux qui par leur soutient et leur accompagnement, permettent à ces personnes de retrouver leur place dans la société avec dignité.

Mounim, CIP

d. Ressources à la sortie : l'indépendance

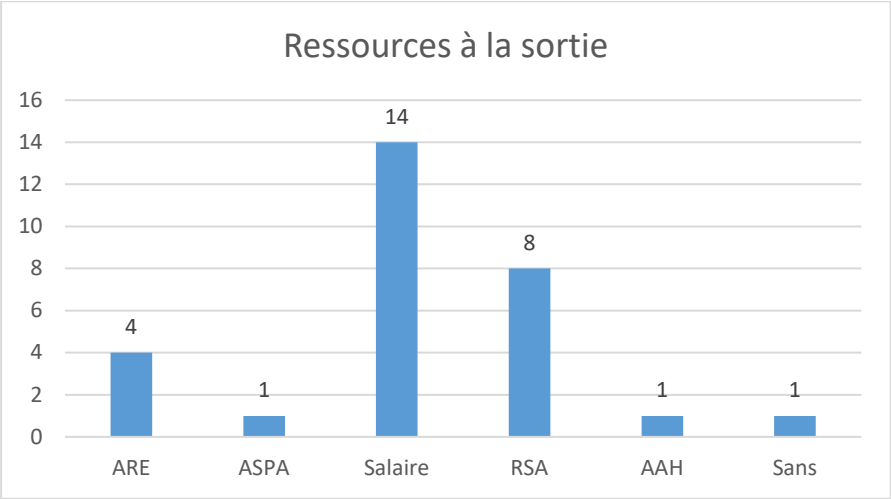

Pour rappel, 53 % des personnes à l'admission n'avaient pas de ressources, tandis qu'à la sortie 97 % en possèdent. Le duo, accès à un hébergement et l'accompagnement social, le cœur des missions du Centre d'hébergement et de réinsertion social (CHR), est à ce titre révélateur de l'accompagnement social réussi. En effet, en effet, toutes les personnes, à l'exception d'une, ayant quitté l'établissement avaient des ressources, soit salariales, soit des prestations sociales. C'est aussi, du fait de cette sécurisation que certaines choisissent de quitter volontairement le CHRS.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

1. Dynamique entre services

Il n'est pas toujours aisé de faire travailler ensemble des équipes issues de métiers différents, chacun devant faire un pas vers l'autre et doit apprendre à se faire confiance. Nous souhaitons illustrer deux expériences réussies, qui ont été sources d'entraide et d'enrichissement professionnel.

« Dynamiques Emploi » : amorcer le projet

À la suite d'un appel à projet de la Ville de Paris, dans le cadre du Plan parisien d'insertion par l'emploi (PPIE) 2021-2025, l'Îlot a été retenue pour le projet « Dynamiques Emploi ».

L'objet du projet consistait à :

- ✓ remobiliser les participants (accès aux droits, aux soins, à l'hébergement, démarches administratives, etc.) ;
    - travailler sur la levée des freins périphériques en vue d'un retour vers l'emploi et/ou la formation ;
    - accompagner dans la montée en autonomie : maîtrise des démarches administratives, et prise en main de son parcours professionnel.
- ✓ favoriser l'accès aux dispositifs emploi / formation (dispositif premières heures, insertion par l'activité économique, formations qualifiantes ou non, etc.) ;
    - remobiliser des participants ;
    - aller à la rencontre des entreprises et des professionnels (visites, témoignages …) ;
    - découvrir les dispositifs d'emploi et de formation accessibles ;
    - valider un projet professionnel et le mettre en route grâce à un plan d'action construit.

La phase de recrutements des candidats est toujours un peu complexe et nécessite une mobilisation importante. Aussi, afin de commencer au plus vite le projet, le Centre d'hébergement et de réinsertion social (CHRS) a collaboré en orientant cinq résidents dès le début. Ils ont bénéficié de cet accompagnement renforcé qui outre l'emploi permettait d'informer et de remobiliser le public sur d'autres aspects. Tous ont eu une suite de parcours, soit aux Ateliers qualification-insertion (AQI), soit sur le dispositif des 1ères heures d'Emmaüs.

Atelier thématique logement aux Ateliers qualification-insertion (AQI)

Les personnes accueillies aux AQI, le sont dans le cadre d'une insertion professionnelle, mais elles peuvent néanmoins ne pas avoir de logement stable. Chaque professionnel a ses connaissances, aussi, les collègues de l'insertion professionnel (AQI) ont fait appel aux connaissances d'un travailleur social

du Centre d'hébergement et de réinsertion social Chemin Vert afin d'informer sur les dispositifs et modalités d'accès au logement.

Transversalité, vous avez dit transversalité ?

Si l'on se réfère au dictionnaire LARROUSSE, la transversalité consiste à faire travailler des salariés ayant des compétences différentes et chacun leur propre hiérarchique, vers un objectif commun.

Qu'en est-il à Chemin Vert ?
Depuis à présent trois ans, mon collègue Mounim intervient tous les mercredis en sa qualité de Conseiller d'insertion professionnelle, détaché des Ateliers qualification-insertion (AQI) Paris. Plus concrètement, sur préconisation du travailleur social référent, l'usager est reçu par Mounim et partage ainsi avec ce dernier son parcours et/ou projet professionnels. Mounim l'écoute, le conseille, le guide et parfois l'aide dans la rédaction et l'élaboration du CV et de la lettre de motivation - pierres angulaires de toute recherche d'emploi. C'est aussi parfois mesurer avec le résident sa capacité à l'employabilité immédiate ou différée. Dans ce cas, Mounim sait toujours trouver – et en lien avec le travailleur social référent, l'orientation vers le dispositif le plus adapté - que ce dernier soit dans le cadre de l'Insertion par l'activité économique (IAE), ou vers la formation qualifiante y compris en interne vers les Ateliers qualification-insertion (AQI) de l'Îlot.
Ainsi, au fil des rendez-vous de suivi le résident reprend confiance et il retrouve une activité et poursuit sereinement son parcours de (ré)insertion au sein du CHRS.
De la même manière, Mounim m'a sollicité à deux reprises au cours de l'année 2024 afin d'intervenir au sein des AQI de Paris sur le thème du logement. Préparé avec lui, j'ai ainsi pu présenter au groupe toutes les étapes jalonnant la demande de logement social en Île-de-France depuis la création - et la présentation du site en ligne dédié, jusqu'aux différents recours administratifs (type Droit Au Logement Opposable (DALO), avec diffusion et présentation du formulaire) et judiciaire via le Tribunal administratif de Paris, et dispositif peu connu - le DALO indemnitaire.
Ainsi, ensemble, nous concourons vers un objectif commun : la (ré)insertion de nos publics respectifs, et nos compétences complémentaires sont une garantie supplémentaire de réussite pérenne dans le parcours de chacun de nos usagers.

Pascal F.

2. Préparation des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des Centres d'hébergement et de réinsertion social Chemin Vert et Val-de-Marne : une feuille de route sur cinq ans

Le Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM) est un outil de l'Etat, plus précisément de la Délégation interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL), qui s'appuie sur le Plan quinquennal du logement d'abord, et qui vise à l'accès direct au logement et non plus par palier. L'Etat a souhaité généraliser la démarche de contractualisation avec les organismes gestionnaires. Il a ainsi développé un système de tarification et de contractualisation via les CPOM pour les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) qui permettent de prendre en compte et de valoriser la qualité de la prestation, la performance sociale, les difficultés des personnes accueillies et l'innovation.

Pour cela quatre grands objectifs régionaux ont été fixés :

- ✓ favoriser l'accès rapide à un logement ordinaire ou adapté - exemple actualiser tous les 6 mois l'évaluation sociale pour l'accès au logement ;
- ✓ optimiser la gestion des ressources afin d'améliorer la réponse des besoins des personnes accueillies – exemple aller vers un taux d'occupation à 97 % ;
- ✓ favoriser l'accès aux soins et à la santé ;
- ✓ favoriser l'insertion professionnelle.

La mobilisation a été nécessaire afin d'établir un diagnostic des deux dernières années, en faisant valoir les problématiques spécifiques rencontrées par nos publics. La démarche a permis d'obtenir une photographie plus précise des résidents. Elle donne en même temps une feuille de route pour les équipes, avec des objectifs chiffrés à atteindre. Ceci n'est pas sans conséquence pour les années à venir. En effet, si les objectifs ne sont pas atteints, et ce, sans que cela puisse être justifié, des sanctions budgétaires pourraient être infligées à l'enveloppe de fonctionnement du CHRS. Les paradigmes des politiques sociales sont en pleine mutation, passant d'une logique de moyens à une logique de résultats. Nous devrons dès lors accompagner les équipes à la conduite du changement.

3. La participation au Tour de France des Placements extérieur

« Le placement à l'extérieur est un aménagement de peine qui peut être ordonné en faveur des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement ferme qu'elles soient détenues (la personne termine sa peine à l'extérieur de la prison) ou libres (la personne effectue sa peine à l'extérieur sans avoir été forcément incarcérée). » (Citoyens et Justice). Cependant le Placement extérieur n'est pas souvent prononcé par les juges (0,2 % des peines selon l'OIP en 2023), souvent par méconnaissance ou par manque de confiance auprès des associations. Connaissant la surpopulation carcérale c'est

pourtant une bonne alternative à la peine d'enfermement et le ministère de la Justice a dédié une plateforme nationale (PE 360°), afin de faciliter ces orientations.

Le 24 avril 2024, au Tribunal de Paris, Véronique Castelain, responsable de notre Centre d'hébergement et de réinsertions sociale Chemin Vert a animé une table ronde sur l'articulation de la prise en charge entre le Juge d'application des peines (JAP), le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la structure en charge de l'accueil de la personne en Placement à l'extérieur (PE).

4. Une retraite bien méritée

Après cinq années d'exercices en tant que responsable du Centre d'hébergement et de réinsertions sociale Chemin Vert, Véronique Castelain a fait valoir ses droits pour partir à la retraite, le 18 juin. Nous savons combien ces années auront été intensives et chargées, notamment avec des travaux qui ont nécessité des déménagements, des adaptations pas toujours simples. Jusqu'à sa dernière année comme nous venons de l'évoquer elle aura porté les projets, avec la préparation des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) et la démarche d'évaluation. Elle aura marqué sa présence par son engagement inconditionnel pour la cause des publics sortant de détention. Malgré la complexité et l'évolution des publics, elle a toujours été au plus près de ses équipes et les a soutenues, contribuant à une stabilité indispensable. Elle n'aura pas eu la chance de pouvoir participer à l'inauguration du nouveau CHRS dans le cadre de ses fonctions, l'équipe et la direction se sont mobilisés pour lui souhaiter de beaux projets.

La Légende
a pris sa
Retraite

5. L'inscription dans la démarche qualité et l'évaluation

Comme tous les établissements, notre Centre d'hébergement et de réinsertions sociale Chemin Vert va être soumis en 2025 à une évaluation externe par un cabinet qualifié choisi : « Bleu Social Parmentier ». Dans cette perspective, l'association l'Îlot, a souhaité engager une démarche qualité avec l'ensemble de ses établissements d'hébergement. Aussi, sous la coordination de la Direction de pôle hébergement, avec l'appui du responsable qualité et de la Directrice des ressources humaines, nous avons opté pour une méthode de groupe de travail transversal, commune à l'ensemble des établissements d'Île-de-France et d'Amiens. A partir des objectifs du référentiel de la Haute autorité de santé **(**HAS), les responsables ou des directeurs sont pilotes de thématiques, qu'ils mènent avec un référent travailleur social ou agent d'accueil. Au terme de la réflexion, les outils et la procédure sont présentés par le groupe, amendés et validés de façon collégiale par les responsables. À charge au responsable de le mettre en application dans son établissement, en s'appuyant sur le co-référent du groupe.

Ainsi, les groupes de travail inter-établissements ont été constitués autour de plusieurs thématiques :

- ✓ instances représentatives des résidents ;
- ✓ questionnaire de satisfaction ;
- ✓ le dossier du résident ;
- ✓ le respect des droits fondamentaux ;
- ✓ plan de gestion de crises et continuité de l'activité ;
- ✓ bientraitance et prévention des risques de maltraitance ;
- ✓ bientraitance et prévention des risques de maltraitance et de violence.

L'ensemble de ces outils et procédures a été formalisé et les équipes commencent à se les approprier. Parmi les mesures, notons la mise en place d'une boîte à lettre pour recueillir plaintes et réclamations, avec un formulaire à disposition et une adresse email.

De façon concomitante, une consultante de l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (URIOPSS) pilote avec l'ensemble des équipes la réécriture des projets d'établissement. Ceci nous permet de mettre à jour les livrets d'accueil, les contrats de séjour, les règlements de fonctionnement, et assurer la bonne application de la loi 2002-2. Le Conseil de vie sociale (CVS) sera bien entendu associé à ce travail de réflexion.

La mise en place du Conseil de la vie sociale (CVS)

Concernant la thématique des instances, nous avons organisé des réunions préparatoires avec les résidents en vue de la tenue d'élections de représentants au Conseil de la vie sociale, instance consultative des résidents. Celle-ci réunit des représentants de l'association gestionnaire et des

résidents élus sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées, l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées, les projets de travaux et d'équipements, etc.

Les élections ont permis d'élire 4 résidents en décembre 2023. La fonction du CVS est toujours compliquée à comprendre pour les résidents, et ce malgré l'explication « d'instance participative ». En 2024, seuls deux résidents ont maintenu leur fonction. Le conseil a fait des propositions de l'ordre de l'amélioration du quotidien et d'animation. Des questions de l'ordre de la traçabilité de l'accompagnement ont aussi été posées.

PERSPECTIVES 2025

Après une année assez mouvementée, nous pouvons espérer que l'année 2025, apporte de la sérénité et des nouvelles perspectives :

- ✓ recruter un responsable ;
- ✓ préparer le déménagement pour une installation en juillet 2025 de 31 studios ;
- ✓ finaliser l'écriture du projet d'établissement et les outils annexes : feuille de route des pratiques ;
- ✓ préparer l'évaluation externe en accompagnant les équipes à l'appropriation des nouvelles procédures. L'évaluation est prévue le dernier trimestre.

Nous gardons à l'idée qu'il s'agira cependant encore une année transitoire, puisque les travaux de la 2ème partie du bâtiment vont se mettre en place. Ainsi restera encore 15 places en hébergement diffus, mais l'hébergement collectif va retrouver des bureaux confortables, une salle avec une cuisine pédagogique et peut-être d'autres belles surprises …

Abécédaire de Chemin Vert (extraits)

A comme admission, sortant de détention avec ou sans aménagement de peine et dépourvu d'hébergement.

B comme but : l'insertion socio professionnelle, par l'emploi en lien avec nos partenaires locaux qui nous font confiance depuis 2 ans à présent (DPS, REAGIR, VILETTE EMPLOI) et la sortie du CHRS (via le SIAO) dans le logement.

C comme collectif, mis à mal quotidiennement, du fait des travaux de rénovation débutés voilà 3 ans à présent, dont nous espérons la fin en 2024. C'est aussi la présence un **C**onseiller d'**i**nsertion **p**rofessionnelle détaché qui tient des permanences hebdomadaires. Ce sont enfin des relations et des synthèses régulières avec les **C**onseillers **p**énitentiaires d'**i**nsertion et de **p**robation.

D comme diffus, concomitant de notre collectif et qui nous a obligé à développer de nouvelles stratégies éducatives d'accompagnement.

E comme Emploi, pierre angulaire de notre accompagnement. En 2023, nous avons pu développer un temps collectif d'information axé sur tous les aspects de l'emploi et qui a fédéré une douzaine d'usagers durant 1 mois et demi. Au 31 décembre, 8 usagers occupaient un emploi à durée indéterminée, 3 à durée déterminée, 5 effectuaient des missions d'intérim de longue durée, 7 avaient signé - ou renouvelé - un Contrat à durée déterminée d'insertion et 4 étaient engagés sur un parcours formatif.

H comme habiter ensemble, notre défi quotidien – notamment dans nos hébergements dans le diffus, et au sein desquels l'usager partage des espaces communs (cuisine, douche et toilette) dans un appartement de droit commun.

I comme isolement, contrecoup de notre hébergement diffus et qui nous a obligé à développer une certaine vigilance sur les plus fragiles de nos usagers.

I comme **INTERFACE**, dispositif du SAMU Social 75 qui nous soutient et renforce nos demandes de réorientation et a permis ainsi la sortie de 2 usagers en 2023.

J comme Joie ressentie par Monsieur S. lors de la réception d'une proposition et la validation de sa réorientation vers un logement, après un séjour dans le CHRS de près de 8 ans. Cette réorientation a été rendue possible grâce à notre collaboration étroite avec INTERFACE.

M comme mort. En 2023, le CHRS a vécu 2 décès. Le 1er, d'un ancien usager parti en province, ayant récidivé et qui nous a beaucoup interrogé sur notre accompagnement. Le second fortement pris dans son addiction à l'alcool, hospitalisé en urgence.

O comme orientation, tant en interne après une période d'observation sur notre collectif pour intégrer soit nos studettes à Vincennes (dans le cas d'une activité professionnelle et l'absence de mesure de justice) ; qu'externe via le SIAO, vers le logement et notamment les résidences sociales.

P comme Permanence Orientation, initiée conjointement par le CMP REPUBLIQUE et l'Equipe, permettant à nos usagers de rencontrer tous les mois un psychologue avant de débuter le cas échéant un suivi au long cours dans les locaux du CMP ; comme Permanences Emploi, hebdomadaires et réalisées par un CIP détaché.

S comme sortie, rendue possible par notre partenariat actif avec INTERFACE. En 2023, un usager reconnu travailleur handicapé, et percevant l'Allocation adulte handicapé a pu être orienté vers une Pension de famille en soutient avec la division Handicap et notamment l'intervention soutenue de Laura B. ; l'autre résident âgé de 62 ans et percevant sa pension de retraite a intégré un appartement de ville en soutient avec la division Personne Âgée et l'intervention soutenue de Charline M.

MERCI À NOS PARTENAIRES

- ✓ INTERFACE du Samu Social ;
- ✓ Centre médico-psychologique (CMP) République ;
- ✓ Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Paris ;
- ✓ Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Fresnes ;
- ✓ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) ;
- ✓ Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) Pierre Nicole ;
- ✓ Les bénévoles du CHRS l'Îlot Chemin Vert ;
- ✓ Toutes les entreprises et Chantiers d'Insertion (Secours Emploi ...) ;
- ✓ Mouvement de Réinsertion Social (MRS) ;
- ✓ Mairie de Paris ;
- ✓ Mairie du 11ème arrondissement ;
- ✓ Fondation Anastasis.

L'ILOT

ENSEMBLE, CHOISIR
LA RÉINSERTION

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Chemin Vert

151 rue du Chemin Vert
75011 PARIS
01 76 71 06 71

www.ilot.asso.fr

153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique